



La France administrative : le département

En 1790, le gouvernement de la Révolution française supprime les anciennes provinces royales et crée 83 départements. Chacun fut divisé en communes et en cantons.

Actuellement, la France compte 96 départements en métropole et 5 en outre-mer (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et Mayotte). Les départements sont associés à un numéro. Le conseil général dirige le département. Ses membres, les conseillers généraux, sont élus au suffrage universel par les électeurs des cantons. Il favorise le développement économique, éducatif (les collèges), culturel (bibliothèques, musées), touristique et sportif. Il a aussi en charge les aides sociales.

Chaque département a une préfecture où siège le préfet. Ce représentant de l'État veille à ce que les lois de la République soient appliquées.

À l'aide de la carte des départements en France métropolitaine, réponds aux questions suivantes.

1. Sur la carte de France, repère ton département et entoure-le en rouge.

2. Écris le nom et le numéro de ton département.

Savoie 73

3. Dans quelle ville se trouve la préfecture ?

Chambéry

4. Connais-tu le nom des sous-préfectures ? Si oui, indique le nom des villes.

Albertville et Saint Jean de Maurienne

5. Écris le nom et le numéro des départements limitrophes.

Haute Savoie (74); Ain (01); Isère (38); Hautes Alpes (05) (+ frontière italienne)

À retenir

La France est composée de 96 départements métropolitains et de 5 départements d'outre-mer. Le département est dirigé par le conseil général élu au suffrage universel.